

Département du Morbihan
Arrondissement de Vannes
Canton de Muzillac
Commune de NOYAL-MUZILLAC

DECISION n°2022-16 du 29 avril 2022

Objet : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT DU CHAMP PASTEUR

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil municipal du 25 mai 2020 portant délégation au maire pour prendre des décisions dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la consultation relative au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du lotissement du Champ Pasteur ;

Vu la notification d'attribution du marché ;

Décide :

Article 1 : Le marché de maîtrise d'œuvre (mission de base et missions foncières) pour l'aménagement du lotissement du Champ Pasteur est attribué à la société Géo Bretagne Sud - PA de Laroiseau - 8 rue Ella Maillart - 56000 Vannes.

Montant du marché : 33 800,00 € HT

Le Maire,
Patrick BEILLON

